



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

Pôle Jeunesse et Réglementation du Sport

N/Réf. : JVHL/JMD/N°

Affaire suivie par : Yvon SENLANNE

Tél. : 02.32.18.15.22

Courriel : yvon.senlanne@jeunesse-sports.gouv.fr

Rouen, le lundi 8 février 2010

A

Madame la Présidente, Monsieur le Président

OBJET : Réactualisation des statuts en conformité avec le Code du Sport

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Votre association est agréée depuis un certain nombre d'années. Cet agrément a, la plupart du temps été délivré à partir d'une réglementation qui, aujourd'hui, est devenue obsolète.

Or, le code du Code du Sport en vigueur exige dans le cadre de l'agrément qu'un certain nombre de dispositions soient respectés dans les statuts des associations. Vous trouverez sous ce pli l'article R121-3 du Code du Sport.

Ainsi je vous invite à réactualiser les statuts de votre association afin de les mettre en conformité avec la réglementation en vigueur. Il est d'autant plus important de réaliser cette mise aux normes dans les meilleurs délais qu'une évolution des agréments de toutes les associations, quelque soit le ministère de tutelle, est envisagée et correspond aux exigences du Code du Sport.

Je vous demande donc, si vous le souhaitez conserver l'agrément sport, de bien vouloir déposer auprès de mes services vos nouveaux statuts dès maintenant et avant le 31.12.2011 dernier délai.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur et par délégation
Chef de Pôle Jeunesse et Réglementation du Sport

Jeanne VOHUU LE

31, rue Malouët - Immeuble Le Mail
BP 2032 X - 76040 - ROUEN CEDEX
Tél : 02 32 18 2670 Fax : 02 32 18 26 68